

Turbulences au FLN
Saâdani
joue l'apaisement

Page 3

Le projet de loi sur les mutuelles sociales sera voté le 26 novembre

Vers une retraite à 100%
après 15 ans de cotisations

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3415 - Mercredi 19 novembre 2014 - Prix : 10 DA

Thon rouge

**L'Algérie obtient
une augmentation
du quota de pêche**

Page 5

Les questions économiques à l'ordre du jour

Erdogan aujourd'hui à Alger

Lire page 2

**CNLTD, cette
salle d'attente**

Par Mohamed Habili

La Coordination nationale pour les Libertés et la Transition démocratique (CNLTD) est apparue comme par prestidigitation le 10 juin de cette année, date de sa proclamation à l'hôtel Mazafran, mais le fait est qu'elle n'a toujours pas donné la plus petite preuve de son existence hors les journaux qui la soutiennent. Elle s'est saisie du dernier 1er Novembre pour y aller de son propre appel solennel au peuple. Ce qui constitue une parfaite illustration du mot célèbre suivant lequel les grands événements historiques ont tendance à se produire deux fois, la première en tant que tragédie et la seconde en tant que farce. En fait, on aurait voulu apporter la preuve éclatante que c'est bien ainsi que l'histoire se répète, quand d'aventure il lui prend cette fantaisie, qu'il aurait été impossible d'en trouver une d'aussi convaincante. Il convient d'ailleurs de noter que depuis le 10 juin, bien des défections sont intervenues dans les rangs de la CNLTD, que les journaux impliqués dans cette farce ont soigneusement passées sous silence. Ni Mouloud Hamrouche ni Sid-Ahmed Ghozali ne participent plus à ses rencontres (et sans doute d'autres personnalités encore, en plus des partis qui comme le FFS ont vite pris leurs distances) mais les journaux en question ne sont guère diserts sur ce plan. A la limite, ce dont ils ont besoin ce n'est pas tant de monde et de substance que d'une fiction de rassemblement, et d'un sigle surtout.

Suite en page 3

Plusieurs responsables et délégations en visite en Algérie

Le nouveau quinquennat attise les convoitises

L'Algérie prévoit d'investir 262,5 milliards de dollars sur la période 2015-2019. Il s'agit du quatrième plan quinquennal qui attise l'appétit des partenaires étrangers.

Lire pages 2 et 3



Phs > D. R.

Marche des étudiants à Béjaïa

**«La réintégration
des étudiants exclus» exigée**

Page 5

Festival international de danse contemporaine

**Des spectacles de haut
niveau...et un public nombreux**

Page 13

Les questions économiques à l'ordre du jour

Erdogan aujourd'hui à Alger

■ Accompagné d'une centaine d'opérateurs turcs en vue de la tenue d'un forum d'affaires centré sur les opportunités d'investissement, Recep Erdogan, président de la République de Turquie, sera aujourd'hui à Alger. A l'ordre du jour sont inscrites les questions économiques à travers la consolidation de la coopération et du partenariat.

Ph/DR



Par Lynda Naili Bourebrab

Ce déplacement officiel, premier du genre depuis son investiture à la tête de l'Etat turc, sera l'occasion pour le président turc d'aborder, lors des différents entretiens qu'il aura avec le Président Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, un certain nombre de questions liées essentiellement au renforcement des relations bilatérales entre Alger et Ankara, ainsi que celles d'ordre régional et interna-

Lutte antiterroriste/Mont Oustili à Batna

Une casemate détruite par les forces de l'ANP

UNE CASEMATE a été détruite et des armes ont été récupérées par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) suite à une opération menée dans le mont Oustili, dans la wilaya de Batna, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement des forces mixtes de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Batna (5^e région militaire), suite à une opération de reconnaissance menée lundi dans le mont Oustili, a détruit une casemate et a récupéré deux fusils à répétition, un fusil à pompe, un téléphone satellitaire et d'autres objets», précise la même source.

R. N.

tional d'intérêt commun. Ceci, avant de passer en revue l'état des relations et de la coopération entre les deux pays.

Le projet de réalisation du grand pôle industriel des textiles TAYAL, issu d'un partenariat algéro-turc, coûtera 155 milliards de DA et devrait générer près de 25 000 emplois, affirme le P-DG du groupe public national Confection et habillement (CH), Ahmed Benayad, dans un entretien à l'APS. Créée en décembre 2013 sous la dénomination «l'Algérienne du sport's wear» (TAYAL), cette société mixte algéro-turque est détenue à 51% par la partie algérienne à travers le groupe CH (30%) et l'autre entreprise publique algérienne de textiles TEXALG (21%), et à 49% par la société turque Intertay, filiale du groupe turc TAYPA. Le futur complexe sera réalisé sur le site du nouveau parc industriel de Sidi Khettab (Relizane) sur une superficie de 250 hectares. Dans une première étape, le projet prévoit la réalisation, sur une superficie de 100 ha, de huit usines intégrées qui seront spécialisées dans la production des tissus denim (jean), des filets textiles et d'autres types de tissus, de confection de chemises, pantalons jean, articles de bonneterie et de finissage de tissus, précise-t-il. Rien que pour le tissu denim, il est prévu une production de 30 millions de mètres par an dont 15 millions, soit 50% de la production globale, seront transformés

L'Algérie et la Turquie sont en effet liées depuis 2006 par un Traité d'amitié et de coopération à la hauteur des ambitions des deux pays, visant à donner une nouvelle dimension à la coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique.

En outre, M. Erdogan sera également reçu par plusieurs membres du gouvernement, particulièrement par Abdesslem Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, qui dans le cadre du plan d'action de son secteur visant le développement du partenariat, évoquera la nécessité de fructifier davantage les échanges industriels entre les deux pays et de conclure d'autres partenariats dans les secteurs qui intéressent l'Algérie, à travers la participation active des entreprises turques dans la nouvelle dynamique du secteur industriel.

Forum d'affaires algéro-turc à l'Hôtel Sheraton

Dans cette perspective, parallèlement à la quatrième visite en Algérie de Tayyip Recep Erdogan, se tiendra le Forum d'affaires algéro-turc à l'Hôtel Sheraton, Alger. Co-présidé par le Premier

ministre et le chef de l'Etat turc en présence de Abdesslem Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, et de Nihat Zeybekçi, ministre turc de l'Economie il s'agit d'«un important évènement qui s'inscrit dans le cadre du confortement de la coopération entre l'Algérie et la Turquie, une opportunité pour favoriser le développement de partenariats industriels et fructifier les investissements et les échanges entre les opérateurs algériens et turcs», souligne un communiqué du département de Abdesslem Bouchouareb. En outre, la même source annonce la participation «d'une centaine d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires représentant plusieurs filières», dont celles de l'agriculture, énergie, pétrochimie, construction, transports et télécommunications, selon le conseiller commercial de la mission diplomatique turque à Alger, «et qui prendront part à ce forum pour explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues algériens, ce qui dénote de l'intérêt grandissant envers notre marché et constitue un signal fort de la volonté commune des deux pays de développer les relations bilatérales». Il faut dire que ces der-

nières années le marché algérien constitue une véritable aubaine pour ces derniers, en témoigne la soixantaine de sociétés turques qui d'ores et déjà activent en Algérie, dont quarante dans le secteur du textile, détiennent un portefeuille de près de 7 milliards de dollars.

Pour rappel, le dernier Forum algéro-turc s'est tenu en juin dernier en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et de Recep Tayyip Erdogan, alors Premier ministre turc. Pas moins de 200 entreprises turques ont pris part à cette manifestation économique pour explorer les opportunités de partenariat, notamment dans les secteurs BTPH, l'énergie, le textile, l'agroalimentaire, l'agriculture, l'automobile et la chimie. En outre, la Turquie et l'Algérie ont procédé, en février dernier, à la prolongation du contrat de vente et d'achat de gaz pour une durée de dix années supplémentaires à partir de 2014. Faut-il rappeler, à ce propos, qu'à la faveur du contrat d'importation de gaz conclu en 1995, l'Algérie exporte vers la Turquie 4 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an pendant 20 ans, soit pour un montant de 1,6 milliard de dollars. **L. N.B.**

Complexe textile algéro-turc à Relizane 25 000 emplois attendus

pour la fabrication de pantalons jean, tandis que le reste sera exporté vers une usine du partenaire turc TAYPA en Egypte. Il est prévu également, durant cette première étape qui s'étalera sur une période de 36 mois, la réalisation d'un centre d'affaires, d'une grande école de formation pour le personnel, de showrooms et d'espaces pour la présentation de défilés de mode ainsi que de moyens de distraction et de loisirs. A l'issue de cette première phase du projet, une dizaine d'autres usines, spécialisées essentiellement dans la production de linge de maison, d'accessoires de confection et de tissus non tissés, seront réalisées dans une seconde étape du projet sur les 150 ha restants de la superficie prévue. Il s'agira également de mettre sur pied une usine de fibres synthétiques pour satisfaire les besoins du marché local et exporter vers les pays voisins et vers l'Europe. L'idée de création d'une usine de production de fibres synthétiques en Algérie, matière première de tissus, date depuis les années 1970 mais n'a pas été concrétisée, regrette M. Benayad. Des ingénieurs et des techniciens supérieurs avaient même été formés, à cette époque, dans la production de ces fibres (polyester, acrylique,

polyamide...) afin de faire fonctionner l'usine qui avait été prévue à Skikda mais qui n'a jamais vu le jour, rappelle-t-il. Selon des professionnels, l'absence d'investissement dans la production des principales fibres synthétiques, utilisées dans la fabrication de tissus, a favorisé l'importation des articles d'habillement et de confection en provenance notamment de Chine, au détriment de la production nationale. Ils estiment qu'il n'est pas question que l'Algérie reste indéfiniment dépendante de l'importation de ces fibres notamment le polyester, l'acrylique et le polyamide (nylon) alors que leur matière première provient des hydrocarbures. Quant à l'impact de ce projet en matière d'emploi, M. Benayad table sur la création, durant les trois premières années d'activité de ce futur complexe, de 10 000 postes de travail dont 500 seront attribués à des spécialistes étrangers afin d'assurer le transfert du savoir-faire, avant d'atteindre 25 000 emplois en phase finale.

60% du chiffre d'affaires proviendront de l'exportation

A la question de savoir si l'agenda de ce projet prévoit l'exportation des produits fabriqués, le même responsable

avance que 60% du chiffre d'affaires de la production attendue par les deux partenaires proviendront de l'exportation vers les marchés européen et américain notamment. Pour la réalisation de ce complexe intégré de l'industrie textile, un avis d'appel d'offres national et international a été récemment lancé pour le choix de l'entreprise qui sera chargée de la conception du projet, de l'étude de sol, de la construction du complexe, du choix des équipements, de la formation du personnel ainsi que de la fabrication du premier produit fini pour s'assurer de la qualité. L'ouverture des plis de soumissions est prévue d'ici à fin 2014, précise-t-il. Par ailleurs, il estime que l'Algérie est aussi en mesure de produire du coton, une matière première jusqu'ici importée et ce, notamment à Barika (Batna) et Sebdo (Tlemcen), surtout que les essais effectués ont été concluants. «L'investissement dans la fabrication de cette matière première, cotée en bourse, pourrait générer beaucoup d'emplois», soutient-il. En somme, la réalisation de ce complexe de textile algéro-turc, assure le P-DG de CH, est un investissement qui contribuera grandement à la relance de la filière textile en Algérie et à la substitution aux importations.

Hayat Lazri /APS

Plusieurs responsables et délégations en visite en Algérie

Le nouveau quinquennat attise les convoitises

■ L'Algérie prévoit d'investir 262,5 milliards de dollars sur la période 2015-2019. Il s'agit du quatrième plan quinquennal qui attise l'appétit des partenaires étrangers.

Lord Risby



Laurent Fabius



Phs/DR

Par Nacera Chennafi

Plusieurs responsables étrangers et délégations économiques se sont rendus à Alger durant le mois en cours, dont des Français, des Anglais et des Turcs, alors que d'autres seront les invités de l'Algérie dans les prochains jours, comme c'est le cas d'un groupe d'hommes d'affaires mexicains.

Cette dynamique marquée par le déplacement des partenaires économiques et politiques de l'Algérie intervient au moment où le pays s'appête à mettre en œuvre le nouveau programme quinquennal de la période de 2014-2019, doté de plus de 200 milliards de dollars. Ainsi, l'Algérie a besoin de ses partenaires en matière de coopération, tout en imposant ses nouvelles règles économiques «légitimes» pour défendre l'économie nationale qui souffrait, dans un temps récent, de l'importation «aveugle».

La France, qui se dit premier partenaire de l'Algérie, est

consciente de la concurrence des autres partenaires de l'Algérie, dont les Chinois, et à cet effet elle essaye de gagner la confiance des autorités algériennes en affirmant son intention d'aller de l'avant de la coopération économique entre les deux pays maintenant que le projet de l'usine de Renault de montage vient d'ouvrir enfin ses portes à Oran, après plus de trois ans de négociations. Il faut savoir que sur la base des accords d'Evian la France bénéficie d'un traitement d'exception, mais avec l'attitude négative des entreprises françaises l'Algérie exerce son droit de s'ouvrir à tout partenaire «sérieux».

Il faut savoir que plusieurs partenaires étrangers de l'Algérie, dont les Etats-Unis, croyaient qu'il fallait passer par la France pour avoir des marchés en Algérie. Mais avec le temps, cette vision s'est amenuisée, notamment avec le rapprochement de l'Algérie avec plusieurs partenaires étrangers. En tout cas, le reste du monde, notamment les Asiatiques, les Européens et les Américains

accourent de plus en plus vers l'Algérie pour prendre leurs parts dans la cagnotte des 200 milliards de dollars, prévue dans le nouveau programme quinquennal, «une cagnotte qui attise l'appétit des opérateurs étrangers».

Du côté des Anglais, le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, a reçu dimanche dernier Lord Richard Risby, envoyé spécial de David Cameron, Premier ministre britannique.

Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, les deux hommes ont fait le point sur les préparatifs du Forum algéro-britannique sur le commerce et l'investissement, prévu à Londres le 10 décembre prochain et attendu dans les milieux d'affaires britanniques.

Les entretiens entre les deux parties ont permis aussi de faire le point sur l'évolution des relations économiques durant ces dernières années.

Lord Risby a manifesté son intérêt pour «le processus de développement du secteur de l'industrie et des mines en Algérie qui augure d'un avenir

très prometteur pour le partenariat industriel entre l'Algérie et la Grande-Bretagne».

En ce qui concerne les Turcs, c'est le président turc, Tayyip Recep Erdogan, qui est attendu aujourd'hui. Il sera accompagné d'une forte délégation de responsables institutionnels et d'hommes d'affaires représentant différents secteurs d'activités en vue de la tenue d'un forum d'affaires centré sur les opportunités d'investissements.

Selon Adnan Keçeci, ambassadeur de Turquie en Algérie, les relations entre les deux pays «ont été renforcées par la signature, en 2006, d'un accord d'amitié et de coopération que nous considérons comme un partenariat stratégique».

Le volume des échanges commerciaux entre la Turquie et l'Algérie a atteint plus de 5 milliards de dollars.

Enfin, dans le cadre de sa coopération avec les Russes, les deux pays sont unis par un accord stratégique et préparent la 7^e session de la commission mixte, dans le courant de l'année prochaine. N. C.

Turbulences au FLN

Saâdani joue l'apaisement

Grogne et turbulences au sein du FLN. L'ex-parti unique traverse une zone de turbulences ces derniers jours. Ces remous internes dont les instigateurs s'identifient et ne sont autres que des partisans de Belkhadem et Belayat, visent à destituer l'actuel secrétaire général, Amar Saâdani auquel est reproché la mauvaise gestion des affaires internes du pays. «Nous condamnons toutes ces pratiques et ces dépassements qui sont de nature à détruire l'unité du parti et semer la division dans le rang du FLN», a-t-on déploré dans un communiqué.

Ce mouvement de fronde derrière lequel se sont retranchés des partisans de Belayat, ex-coordonateur ainsi qu'un groupuscule piloté par l'ex-SG du parti, Abdelaziz Belkhadem vise à déstabiliser l'actuel SG du

FLN en perspective du congrès du parti qui se tiendra le printemps prochain. Le dirigeant du FLN, Amar Saâdani, semble ne pas être «géné» par ces escarmouches le ciblant et affiche un certain mépris à ses détracteurs qu'il a nargués tout haut.

La semaine dernière, des dizaines de militants et certains élus du FLN ont tenté de se rassembler, devant le siège du parti à Hydra pour réclamer le départ de l'actuel secrétaire général. Les contestataires ont exigé également la tenue d'une session extraordinaire du Comité central. Les frondeurs qui dénoncent certaines «pratiques illégales» et dépassements au sein du parti, pointent du doigt «la mise en place par l'actuelle direction du parti de mouhafadate parallèles». Amar Saâdani, qui a déjà annoncé la création de nouvelles structures locales

du parti, manœuvre en prévision du Congrès qui se tiendra le printemps prochain. Plusieurs nouvelles mouhafadhas ont été créées dans des wilayas comme Oran, Béjaïa, M'sila, Batna, El Oued, Adrar Cette restructuration, décriée par certains militants et cadres du parti qui se sont élevés contre Saâdani, est vue comme une esquisse de Saâdani pour permettre à d'autres militants d'assister au congrès.

D'autres cadres du parti soupçonnent Amar Saâdani d'avoir créé ces nouvelles mouhafadhas afin de mieux «domestiquer» les militants. Les adversaires de Saâdani ne comptent pas lâcher les bras puisqu'ils menacent de durcir le ton dans les prochains jours. «Ça va persister et ça va s'aggraver au fur et à mesure que nous nous approchons du Congrès», menacent-ils. Yazid M.

LA QUESTION DU JOUR

CNLTD, cette salle d'attente

suite de la page Une

N'oublions pas que «La presse démocratique» a fait exister pendant des années, et continue à l'occasion de le faire, un syndicat de journalistes composé en tout et pour tout d'un seul membre, qui se trouve être son secrétaire général. C'est du moins en cette qualité qu'il signait ses communiqués. Il faut décidément ne rien respecter pour agir au mépris de tout, de la déontologie, de l'éthique, de ses lecteurs, et même de la vraisemblance. Le cas de ce syndicat maison, qui n'a jamais initié la moindre action, et pour cause, est la meilleure preuve que ces journaux n'en sont pas. Dis-moi ce que tu oses faire, et je te dirai ce que tu es à coup sûr. Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Aujourd'hui ces journaux ont mangé leur pain blanc. Si demain il leur arrive un coup dur, personne ne lèvera le petit doigt pour leur venir en aide. Leur rupture avec l'opinion est consommée, et ils le savent. Après la fiction appelée Syndicat national des journalistes algériens, voici la fumisterie ayant pour nom la CNLTD. Comme quoi il leur faut toujours un mensonge sur le métier pour continuer d'exister. Qu'est-ce que la CNLTD ? Une salle d'attente. Pour attendre quoi ? Que la maladie ait raison d'un homme, en l'occurrence du président Bouteflika. C'est que ces gens se croient de force à s'emparer du pouvoir dès ce moment. Un attelage qui se met en place pour spéculer sur la santé d'un homme est nécessairement composé de personnes infréquentables. Politiquement et moralement. La CNLTD cesserait sur-le-champ de faire illusion, et donc d'être utile aux journaux qui la portent, si le MSP d'une part, Ali Benflis de l'autre, suivant l'exemple du FFS, de Mouloud Hamrouche et de Sid-Ahmed Ghazali, se rendaient compte en quelle mauvaise compagnie ils se trouvent. Il semble d'ailleurs que ce soit plus ou moins déjà le cas. Au MSP, des voix se sont élevées pour dire que la ligne suivie par l'actuelle direction n'est pas en accord avec les fondamentaux du parti, avec les enseignements de Mahfoud Nahnah. Quant à Ali Benflis, on admet mal qu'il fasse cause commune avec des journaux qui parce qu'ils ont rompu avec l'opinion ne peuvent que le desservir, en brouillant son image.

M. H.

Le projet de loi sur les mutuelles sociales sera voté le 26 novembre

Vers une retraite à 100% après 15 ans de cotisations

■ Dans le cas de son adoption, le texte permettra l'institution de la retraite complémentaire, et les salariés pourront prétendre à une pension à 100% à leur départ en retraite pour une cotisation minimum pendant 15 ans...

Par Meriem Benchaouia

Longtemps attendu par les travailleurs, le projet de loi relatif aux mutuelles sociales, l'un des documents figurant au titre des prioritaires dans la réforme de la sécurité sociale et l'amélioration des prestations des assurés sociaux, sera voté le 26 de ce mois par les députés. Ce texte qui vise à revoir l'organisation et le fonctionnement des mutuelles prévoit d'importants changements. Ce dernier vient en effet répondre aux préoccupations des assurés sociaux soulevées à maintes reprises notamment à la faveur de la tripartite et de la révision des relations de travail. Les mesures comprises dans ce projet de loi sont bien accueillies aussi bien par la partie de la majorité gouvernementale que par ceux de l'opposition. Les professionnels, quant à eux, expriment toutefois des appréhensions. Dans le cas de son adoption, le texte permettra l'institution de la retraite complémentaire, et les salariés pourront prétendre à une pension à 100% à leur départ en retraite pour une cotisation minimum pendant 15 ans. Ce texte qui vise à revoir l'organisation et le fonctionnement des mutuelles prévoit d'impor-

Première martyre de la guerre de Libération Evocation du parcours de Dzayer Chaib

LE PARCOURS de Dzayer Chaib, première martyre de la guerre de Libération nationale, a été évoqué mardi par les participants au forum «Mémoire», qui ont proposé de baptiser une rue de la capitale de son nom.

A cette occasion, Kahla, sœur de la martyre, a apporté des témoignages sur la bravoure de Dzayer qui, en suivant les pas de son père, s'est chargée de transporter des armes au profit des combattants. Elle a évoqué également les circonstances de la mort de Dzayer, tombée au champ d'honneur aux côtés de Badji Mokhtar à Bouchgouf à Guelma.

De son côté, la romancière Zoubida Maameri qui a rendu hommage à cette héroïne dans l'une de ses œuvres, a appelé à lutter contre la culture de l'oubli et suggéré de baptiser un quartier ou un établissement scolaire de son nom.

Née le 6 février 1938 à Bouchgouf (Guelma), Dzayer Chaib adhère au combat politique à l'âge de 16 ans à travers l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN). Elle tombe au champ d'honneur le 18 novembre 1954.

APS



Ph. > DR.

tants changements. Par ailleurs, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi avait précisé que ce projet de loi entrainait «dans le cadre des réformes visant à améliorer les prestations et à moderniser le système de sécurité sociale dont les mutuelles sociales sont complémentaires». Pour le ministre, la réforme des mutuelles sociales vise à «élargir leur champ d'intervention afin que les prestations supplémentaires des mutuelles sociales complètent celles de la sécurité sociale». Dans son rapport préliminaire, la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle avait fait part de propositions liées notamment à l'amendement de certaines dispositions du projet de loi. Il s'agit notamment de «la révision de l'article fixant à 8 % le taux d'affectation des ressources de la mutuelle

sociale provenant des cotisations, car jugé insuffisant». Le rapport a en outre relevé «une contradiction entre les peines prévues dans le projet de loi et la nature du travail bénévole et gracieux des gestionnaires des mutuelles sociales». La commission a également estimé que la tenue de l'assemblée générale de la mutuelle sociale une fois par an, comme le prévoit le projet de loi, «entravera son fonctionnement dans la mesure où l'assemblée générale approuve son budget en début d'année et est tenue d'examiner et d'approuver le bilan financier en fin d'année». Parmi les changements apportés par ce projet de loi, c'est la nature juridique de ces mutuelles qui passent d'une association à une personne morale soumis à la loi privée. Ces mutuelles seront à but non lucratif et seront sous la tutelle du ministère du Travail, de

l'Emploi et de la Sécurité sociale. Le projet de loi prévoit l'institution de la retraite complémentaire au titre des prestations facultatives des mutuelles sociales visant à permettre aux travailleurs de bénéficier, à l'âge de la retraite, de revenus complémentaires. Dans son article 16, le projet de loi prévoit que «l'ouverture du droit à la pension de retraite complémentaire est prévu à l'âge légal de la retraite du régime général de la sécurité sociale, et cela après une durée minimum de cotisations de 15 années» à la mutuelle sociale. La retraite complémentaire est financée, selon l'article 17, à partir d'«une caisse de retraite complémentaire créée par la mutuelle sociale». S'agissant de l'intégration de la retraite complémentaire au système de la carte «Chifa» et au système du tiers-payant, le projet de loi permet aux assurés sociaux adhérents à

la mutuelle sociale de bénéficier des avantages des deux systèmes sus-cités. La carte Chifa doit obligatoirement être présentée aux prestataires de soins ou aux structures sanitaires pour toute consultation ou acte médical remboursable. Le texte de loi prévoit, en outre, des dispositions fixant «le taux maximum des dépenses de la mutuelle sociale et son fonctionnement à 8 % conformément aux critères de gestion adoptés par les caisses d'assurance sociale». Le projet de loi fixe les conditions et les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des mutuelles sociales et s'inscrit dans le cadre de la réforme de la mutuelle sociale qui constitue un système de couverture sociale complémentaire du système national de sécurité sociale au titre des réformes réalisées au profit de ce secteur.

M. B.

Wilaya d'Alger

Bon déroulement de l'opération de relogement de 1 400 familles

L'opération de relogement, dans la nuit de lundi à mardi, de 1 400 familles habitant des sites précaires dans la wilaya d'Alger, notamment celles occupant les environs du projet de barrage de Douéra, s'est déroulée «dans de bonnes conditions», indique-t-on de sources proches de la wilaya.

«L'opération s'est globalement déroulée dans de bonnes conditions et les familles concernées ont été relogées dans les nouvelles cités de Draria, Birtouta et Khraïcia», précisent les mêmes sources, en marge d'une visite d'inspection du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, au barrage de Douéra.

Cette 14^e opération de recasement, organisée par la wilaya d'Alger dans le cadre d'une vaste opération d'éradication de l'habitat précaire et pour libérer des terrains où

sont programmés des équipements publics, a bénéficié notamment aux 360 familles qui occupent des habitations précaires dans le périmètre du projet de barrage de Douéra.

Le relogement de ces familles permettra de procéder au remplissage du barrage, qui est opérationnel depuis une année.

D'une superficie de 10 km² (1 000 ha) et construit sur une cuvette haute de 80 m et longue de 820 m, le barrage, avec une capacité de stockage de 87 millions de m³, est destiné notamment à stocker l'eau pour l'irrigation agricole des wilayas d'Alger et Blida.

Le relogement de la nuit de lundi à mardi a également touché 1 367 familles de neuf bidonvilles des communes de Douéra, El Biar, El Achour, Tessala El Merdja, Ain Benian, Khraïcia, et 17 familles de trois douerates menaçant ruine à La Casbah, avait

annoncé la wilaya d'Alger à la veille de cette opération.

Quelque 6 832 agents, 2 420 camions et 120 bus ont été mobilisés pour cette opération de relogement, à l'issue de laquelle la wilaya d'Alger a relogé 11 700 familles issues des habitations précaires depuis le 21 juin dernier, qui a vu le début de distribution de 25 808 logements sociaux locatifs à cette frange de la population.

Le programme global de lutte contre l'habitat précaire dans la wilaya d'Alger est doté de plus de 84 700 logements : 25 808 sont en cours de distribution, 11 000 seront réceptionnés avant la fin 2014, le reste du programme sera réalisé d'ici à 2016, selon le directeur de wilaya du logement, Smail Loumi.

Khelil B.

Thon rouge

L'Algérie obtient une augmentation du quota de pêche

■ L'augmentation de la quote-part algérienne de pêche de ce thonidé a été attribuée dans le cadre du nouveau Total des captures admissibles (TAC) qui a été relevé de 20% par an pendant trois ans dans l'Atlantique Est et en Méditerranée.



Par Ahcene Hadjam

L'Algérie a arraché, avant-hier soir à Gênes (Italie), une augmentation de son quota de pêche de thon rouge sur les trois prochaines années, un prélude pour rétablir sa quote-part initiale qui était de 5% du total des captures admissibles (TAC) en Méditerranée et Atlantique Est.

Contacté par téléphone par l'APS, le chef de la délégation algérienne participant à la 19^e réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de

l'Atlantique (Cicta), Kamel Neghli, a précisé que le quota de l'Algérie de thon rouge avait été fixé à 543 tonnes (T) pour 2017 contre 243 T en 2014. Ainsi, le quota de l'Algérie, décidé par les membres de la Cicta à l'issue de leur réunion tenue du 10 au 17 novembre à Gênes, augmentera graduellement pour atteindre 370 T en 2015 et 460 T en 2016 avant d'arriver à 543 T en 2017, a fait savoir Neghli qui est le chef de cabinet auprès du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. «Il a été très difficile d'arracher ce quota», selon Neghli qui a observé que de nombreux pays ont

obtenu des niveaux d'augmentation «insignifiants» par rapport à l'Algérie. Dans son action de «forcing» qu'elle mène au niveau de cette organisation intergouvernementale pour récupérer son quota d'avant 2010 qui était de 680 T, l'Algérie a eu un «traitement spécial et plus favorable» lors de cette réunion extraordinaire, poursuit-il. Ainsi, outre l'augmentation du quota annuel, le rapport de la Cicta a également maintenu le droit de l'Algérie de recouvrer, à l'avenir, son quota initial d'avant 2010 qui était de 5% du TAC, selon le même responsable. L'autre acquis de l'Algérie est d'avoir

passé avec succès l'examen annuel de conformité avec les règles du Comité d'application des mesures de conservation et de gestion de la Cicta (COC), s'est-il réjoui. Ainsi, «aucune action n'a été requise à l'encontre de l'Algérie et ni lettre de préoccupation ni lettre d'identification n'ont été établies par le COC», a affirmé le même responsable.

Entre enjeux économiques et préservation de l'environnement

L'augmentation de la quote-part algérienne de pêche de ce thonidé a été attribuée dans le cadre du nouveau Total des captures admissibles (TAC) qui a été relevé de 20% par an pendant trois ans dans l'Atlantique Est et en Méditerranée. Fixée à 13 500 T pour 2014, l'autorisation de la Cicta passera à 16 142 T en 2015 et 19 296 T en 2016 pour les pays membres. Le quota pour 2017, établi pour l'instant à 23 155 T, sera réexaminé sur la base d'une réévaluation du stock prévue en 2016. «Les travaux de cette réunion ont été très difficiles, en raison notamment de la question épineuse du futur plan de rétablissement des stocks du thon rouge de l'Atlantique Est», note encore Neghli. Pris entre les enjeux économiques et la préservation de l'environnement, les 49 membres de la Cicta (47 pays et l'Union européenne) ont mené des négociations «très serrées» du fait de la pression exercée par l'étude du Comité scientifique de cette organisation qui avait annoncé la reconstitution

du plus gros stock de thon rouge au monde se situant dans la Méditerranée et l'Atlantique Est. Selon cette étude, le stock de reproducteurs était estimé à 585 000 T en 2013 contre 150 000 T en 2008. Sans préciser si ce stock est reconstitué ou en passe de l'être, les scientifiques de ce comité ont souligné qu'une hausse «progressive et modérée» du quota ne devrait pas remettre en cause le programme de reconstitution prévu sur 15 ans. Victime de la surpêche dans les années 1990-2000, le «thunnus thynnus» a été sauvé par l'établissement, en 2007, d'un quota et de mesures de régulation draconiennes (réduction des flottilles, contrôles...).

A. H./ Aps

FAMILETNA Offerte par Mobilis, l'émission de toutes les familles algériennes

OFFERTE PAR Mobilis «Familetna» «nouvelle émission télé qui s'invite quotidiennement dans nos foyers, animée par le talentueux Mehdi Adjaoud du dimanche au jeudi, sur les chaînes de la télévision algérienne : la Terrestre, A3 et Canal Algérie. Familetna est une émission de divertissement, ce sont 160 numéros, offerts par Mobilis à toutes les familles algériennes. Produite dans plus de 32 pays à travers le monde, «Familetna» «est la version algérienne du fameux jeu télévisé français». «Une Famille en Or», tant prisé jadis par les téléspectateurs algériens. Ce jeu télévisé, grand public et familial, a pour principe de faire concourir sur le plateau, deux familles, afin de trouver les réponses les plus données par les sondeurs, à des questions inspirées de la vie quotidienne. Pour prendre part au jeu, un formulaire électronique est mis à la disposition des familles désireuses y participer, <http://www.familetna.com>, sur lequel le chef de famille doit fournir des informations sur sa personne et 4 membres de sa famille librement choisis, ou en appelant les numéros 0662 620 307/ 0660 204 726. Les gagnants se verront gratifiés d'une belle somme d'argent qui peut atteindre les 1 000 000, 00 DA. Par le biais de cette émission, Mobilis fidèle à ses engagements de citoyenneté, tient à partager avec les familles algériennes des moments de divertissement mais surtout fort en émotion.

Communiqué

Marche des étudiants à Béjaïa

«La réintégration des étudiants exclus» exigée

Ils étaient des centaines d'étudiants de l'université de Béjaïa à marcher hier sous la houlette de la Coordination locale des étudiants (CLE), depuis le campus Tharga Ouzemour jusqu'au siège de la wilaya. Devant le siège de la wilaya, ils ont observé un imposant rassemblement pendant une heure, tant la circulation automobile était carrément bloquée sur le boulevard de la Liberté. Sur place, ils ont dénoncé les intimidations des responsables de l'université et les mesures prises pour mettre à la porte des centaines d'étudiants «au lieu de les orienter et réorienter vers les filières de leurs choix pour ne pas compromettre leur avenir», lance un membre de la CLE. Déterminés plus que jamais, ces derniers ont réitéré leurs revendications mises en avant la semaine passée exigeant leur satisfaction. Parmi la foule on distingue deux carrés: celui des étudiants du département d'architecture et celui des sciences qui exigent «la reconnaissance de leurs diplômes et l'accès au Master sans conditions et avec respect des choix». La

foule réclamait la réintégration des 600 étudiants exclus. Des étudiants redoutent d'arrêter le même sort et n'hésitent pas à le dire. La Coordination locale des étudiants qui regroupe (11 associations et comités des cités) a arboré aussi des slogans tels que «Pour une université publique et gratuite, pour l'amélioration des conditions de vie et conditions socio-pédagogiques à l'université et dans les cités.» Des slogans hostiles aux responsables de l'université ont été scandés à tue-tête par les manifestants. La mise en application de l'article 34 de l'arrêté 72 datant de novembre 2011, semble à l'origine de cette escalade qui n'est pas prête de s'arrêter. Car une assemblée générale des étudiants était programmée pour la fin de la journée d'hier, nous dit un membre de la CLE qui dénonce les intimidations de l'administration de l'université. Les étudiants ont exigé «l'annulation de cet article auquel le recteur s'est référé explique la CLE dans une déclaration rendue publique avant-hier». La CLE relève «l'absence de suivi de réorientation

des étudiants en situation d'échec, par une équipe de formateurs censée les aider à avoir un bon parcours et un diplôme digne de ce nom, comme stipulé dans le même article». «Au lieu d'essayer d'encourager les étudiants dans leur formation et de créer un climat d'étude favorable, l'administration se contredit avec cet article et se voile la face pour nous attaquer et nous calomnier», lit-on encore dans la déclaration de la CLE. Il y a lieu de rappeler que les étudiants ont bloqué l'accès au campus de Targa Ouzemour la semaine passée et observé deux rassemblements devant la bibliothèque centrale cette semaine, avant de sortir hier dans la rue. «Nous allons poursuivre notre mouvement de protestation si le recteur ne veut pas nous écouter», nous dit un étudiant hier. A noter que huit étudiants devraient passer devant la justice suite à une plainte déposée par l'université, indique la CLE. Deux d'entre eux ont été convoqués hier.

Hocine Cherfa

Investissement

Les affaires au centre de la semaine de l'entrepreneuriat

■ Le ministre a noté que l'action du gouvernement visait à tout mettre en œuvre pour que la relance de l'économie nationale soit portée par la jeunesse algérienne.

Par Tarek L.

L'amélioration du climat général des affaires et la facilitation des conditions de création d'entreprises ont été au centre des débats de la première journée de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie (GEW 2014). Les participants aux travaux de la GEW 2014, qui se tient simultanément du 17 au 23 novembre dans 145 pays du monde dont l'Algérie, ont mis en exergue la nécessité d'assainir l'environnement de l'entreprise et d'encourager les jeunes porteurs de projets. Dans son allocution d'ouverture à cet événement placé sous le thème «l'écosystème entrepreneurial», le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, a souligné que l'écosystème entrepreneurial dépendait de facteurs intimement liés, allant de l'infrastructure au financement. Soulignant le rôle important que jouent les pouvoirs publics dans l'accompagnement des petites



entreprises, le ministre a noté que l'action du gouvernement visait à tout mettre en œuvre pour que la relance de l'économie nationale soit portée par la jeunesse algérienne. Pour la coordinatrice du Programme Napeo Algérie (Partenariat pour le développement économique en Afrique du Nord), organisateur de cette manifestation, M^{me}

Fatiha Rachedi, la création d'entreprises innovatrices à fort potentiel passe par l'instauration d'une «passerelle d'interactions» entre les différentes parties. Il s'agit de l'entreprise, des pouvoirs publics, de l'université et des institutions de financement qui doivent coordonner leurs actions afin d'améliorer l'efficacité des petites entreprises et

d'augmenter leur espérance de vie, a-t-elle expliqué. Dans son intervention, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Amor Benamor, a estimé que la libéralisation de l'acte d'investir était une nécessité pour améliorer la gestion des affaires. Mais il a jugé «insignifiant» le nombre de PME créées annuellement dans

le cadre des différents dispositifs d'aide et de soutien à l'emploi (Ansej, Angem et Cnac), d'où la nécessité, selon lui, d'accompagner davantage les jeunes porteurs de projets. La GEW est une initiative à travers laquelle plusieurs activités (conférences, concours, monitoring, workshop) sont organisées au niveau de chaque pays à travers le monde dans l'objectif d'identifier des projets innovants devant contribuer à la croissance économique. L'Algérie, qui participe pour la quatrième fois à cet événement, va organiser plus de 2 000 activités dans les 48 wilayas. En 2013, le pays s'était classé en quatrième position en termes du nombre d'activités organisées, devancée par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Mexique. Pour M. Bouchouareb, ce bon classement milite en faveur de l'Algérie pour y organiser le Congrès mondial de l'entrepreneuriat. A cet effet, le ministre a annoncé que l'Algérie a déposé récemment sa candidature auprès des organisateurs de cet événement pour organiser ce congrès en 2017. T. L./APS

Pétrole

Le prix finit en baisse à New York

LES PRIX du pétrole coté à New York ont cédé du terrain lundi, pénalisés par un renforcement du dollar et des craintes sur l'économie japonaise, même si des problèmes persistants en Libye ont limité la chute des prix. Le baril de référence (WTI) pour livraison en décembre a cédé 18 cents, à 75,64 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «Les prix sont repartis à la baisse» lundi, après leur rebond observé en fin de semaine dernière, a relevé Tim Evans, de Citi Futures. D'entrée de jeu, l'humeur des opérateurs américains a été assombrie par l'annonce d'un retour en récession de la troisième économie mondiale au trimestre précédent. Le Japon a en effet accusé un nouveau recul de son Produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre (-0,4%), après une contraction de 1,9% au deuxième. La plupart des analystes s'attendaient à l'inverse à un rebond modeste, d'environ 0,5%. Ce revers inattendu pour le Premier ministre Shinzo Abe devrait être suivi mardi par la dissolution de la chambre basse du Parlement japonais et la convocation d'élections anticipées en décembre. Au-delà du Japon, les inquiétudes se sont aussi concentrées sur l'Europe, où les courtiers craignaient que la morosité économique pèse de manière durable sur l'appétit énergétique de la région. R.E.

Investissement touristique

817 projets agréés depuis 2008

Au total, 817 projets d'investissement touristique ont été agréés en Algérie depuis 2008, a-t-on appris, lundi à Oran, du directeur du tourisme au ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Ces projets touristiques, agréés depuis 2008 et totalisant un investissement de 325 milliards de DA, devront offrir plus de 99 000 lits et créer 45 000 emplois, a indiqué Mohamed Sofiane Zoubir, lors d'une rencontre régionale sur l'investissement touristique, qui a regroupé une centaine de participants de neuf wilayas dans l'ouest du pays. Mettant en exergue l'engouement suscité pour l'investissement touristique en Algérie qui dispose de potentialités et d'atouts attractifs, il a signalé la réception, en moyenne, de quatre dossiers de projets par jour, soulignant «nous œuvrons à doubler les capacités d'hébergement pour prendre en charge le flux touristique en constante augmentation et passer de 100 000 à 200 000 lits». Le parc hôtelier actuel public qui compte 66 établisse-

ments totalisant 20 000 lits est en phase de modernisation, a fait savoir, pour sa part, le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Noureddine Sid, rappelant que l'enveloppe allouée à cette opération de mise à niveau est de l'ordre de 70 milliards DA. L'Etat, a-t-il souligné, a consenti des avantages importants en matière d'investissements touristiques à la faveur des lois de finances des années 2009, 2011 et 2013, notamment en termes de bonification des taux d'intérêts sur les crédits d'investissement, en plus de facilités d'accès au foncier. De son côté, le directeur de l'aménagement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelhamid Terghini, a indiqué qu'une enveloppe de 8 milliards de DA a été dégagée pour la viabilisation de cinq zones d'expansion touristique dont les plans d'aménagement ont été approuvés. Un appel à manifestation d'intérêt invitant les opérateurs à investir a été lancé récemment au niveau de

ces ZET, a-t-il ajouté, tout en signalant le lancement des travaux de viabilisation de la ZET de la baie ouest de Chetaïbi (Annaba) qui s'étend sur une superficie de 22 hectares. Cet appel touche également les ZET de Djanet (Illizi), Agrioun (Bejaïa), Mianis (Chlef) et Cap Ivi (Mostaganem), a précisé M. Terghini. Selon le même responsable, sept plis ont été déposés pour un éventuel investissement et l'évaluation des offres est en cours. La rencontre régionale sur l'investissement touristique, à laquelle prennent part des participants des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Mostaganem, Aïn Témouchent, Relizane, Tiaret, Saïda, Mascara et Tissemsilt, a été marquée par la présentation de plusieurs communications abordant notamment les procédures de délivrance du permis de construire et du registre du commerce, ainsi que l'octroi de crédits bancaires pour les projets hôteliers.

Hafid G.

Plan aquapêche 2020

Objectif : doubler la production halieutique

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a réaffirmé lundi à Annaba que l'objectif stratégique du plan opérationnel aquapêche 2020 consiste à doubler la production halieutique nationale pour la porter à 200 000 tonnes par an.

Pour atteindre cet objectif, il est «nécessaire de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande en relevant les capacités d'exploitation des ressources halieutiques, en organisant leur commercialisation et en préservant les ressources naturelles», a ajouté le ministre au cours d'une rencontre régionale

d'appui à la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2020.

Ce programme est fondé sur le principe de la concertation entre les professionnels, les représentants des différents secteurs, les experts et les chercheurs. Il devra permettre l'accompagnement de quelque 5 000 projets d'investissement dans le secteur, dont 350 dans l'aquaculture, a précisé M. Ferroukhi.

Il prévoit également, a déclaré le ministre, la création de 44 infrastructures de débarquement et de commercialisation des produits halieutiques, la création de 30 000

emplois et l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur de 46 milliards de dinars actuellement à 110 milliards de dinars en 2020. Outre la consolidation des investissements publics et privés et le renforcement des dispositifs réglementaires, le plan opérationnel aquapêche 2020 repose également sur «la responsabilité conjugée de l'ensemble des acteurs, la mise en place d'un nouveau système d'accompagnement et d'investissement et l'adaptation de la formation aux besoins et aux aspirations des professionnels du secteur», a encore indiqué M. Ferroukhi. Lyès G.

Formation pour 4 500 agriculteurs

Engouement pour l'aquaculture à El Oued

■ La formation touchera les agriculteurs activant dans les moyennes et petites exploitations agricoles, notamment dans les communes de la wilaya d'El-Oued à vocation agricole.

Par Amar M.

Quelque 4.500 agriculteurs activant dans la wilaya d'El-Oued vont bénéficier de cycles de formation spécialisée en aquaculture à l'horizon 2015, a-t-on appris auprès des responsables de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA, basée à Ouargla). L'opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme initié par la CIWPA, en collaboration avec les services de la chambre de l'agriculture de la wilaya d'El-Oued dans le prolongement d'une convention entre la chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture et celle de l'agriculture, visant à promouvoir la filière de la pisciculture artisanale intégrée à l'agriculture, a précisé le direc-

teur de la CIWPA, Faouzi Habita. La formation touchera les agriculteurs activant dans les moyennes et petites exploitations agricoles, notamment dans les communes de la wilaya d'El-Oued à vocation agricole.

Elle s'articulera autour de divers thèmes visant à promouvoir les activités aquacoles, à travers des rencontres de proximité sur la base de méthodes de formation théoriques (expertises scientifiques) et pratiques (expériences sur terrain), a-t-il expliqué M.Habita, en marge de la cérémonie de lancement du programme de formation. Encadrés par des spécialistes de l'annexe du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de Hassi-Benabdallah (Ouargla), ces cycles de formation seront une



Ph. DR

occasion d'expliquer aux agriculteurs les principes de développement de la pisciculture intégrée à l'agriculture dans les régions du Sud du pays. L'opération vise à encourager les activités liées à l'aquaculture au Sud et à renforcer l'élevage

de poissons destinés à la consommation locale, en plus de générer des revenus supplémentaires pour les agriculteurs et de leur permettre de ré-exploiter à des fins agricoles les eaux des bassins aquacoles ainsi enrichis en matières organiques,

a-t-il ajouté. La CIWPA et l'annexe de CNRDPA de Hassi-Benabdallah ont accompagné une opération d'ensemencement des alevins de poisson de l'espèce "Tilapia de Nil" et "Poisson chat", effectuée en octobre 2013, à travers plusieurs exploitations agricoles dans la wilaya d'El-Oued.

A. M./APS

Visite du wali à Tazmalt/ Béjaïa

Les projets lancés et ceux prévus au menu

Le wali de Béjaïa Hammou Ahmed Touhami a effectué une visite hier dans la daïra de Tazmalt. Il a inspecté plusieurs chantiers, notamment celui des 500 logements publics locatifs (LPL), les travaux de l'hôpital de 60 lits à Tiouririne où il a insisté auprès des entreprises chargées de réaliser ces projets d'«accélérer le rythme des travaux» pour récupérer le retard qu'elles accusent, retard justifié par le manque de main-d'œuvre et à cause des coupures intempestives des routes. Le wali a visité le POS (Plan d'occupation du sol) n° 6 à Mezerzour où devraient être implantés des projets comme il a visité les quartiers Merlot 1 et 2. A noter que l'ancien quartier Tiouririne n'est pas encore aménagé, notamment par du bitume. Le premier responsable de la wilaya a vu

l'assiette foncière d'Allaghane où devrait être implanté un centre d'enfouissement technique (CET) intercommunal qui devrait regrouper plusieurs communes, à savoir (Ighil-Ali, Tazmalt, Boudjellil, Ath M'likeche, Aït R'zine et probablement Akbou). Une décharge qui va enfin mettre un terme aux déversements des ordures ménagères par tonnes à Ichiker dans l'oued Soummam où une véritable catastrophe naturelle est en train de se produire, comme on a eu à le constater maintes fois par le passé et récemment aussi en traversant l'oued vers la commune de Boudjellil. Le site où devrait être implantée la future gare routière à Tiouririne a reçu aussi la visite de la délégation de wilaya. Le projet coûtera 15 milliards de centimes. A Boudjellil, le wali a inspecté l'avan-

cée des travaux de la pénétrante. Le tronçon qui avance bien ici à cause du manque d'opposition des propriétaires terriens a permis le bitumage de 200m de cette section. Le wali s'est rendu également dans la commune de Béni M'likeche qui est considérée aussi parmi les communes les plus pauvres de la wilaya et qui souffre du manque de projets. A Béni M'likeche, le chef de l'exécutif a visité le site où devrait être implantée une zone d'expansion touristique (ZET) à Ain Zebda et l'élargissement du CW 07 depuis Béni Ouamer à Idhareken ainsi que le désenclavement des villages par l'aménagement des chemins communaux depuis Tignathine à Tala Tighilt.

Hocine Cherfa

Tlemcen

De nombreuses écoles primaires non raccordées au téléphone

La ministre de la Poste et des technologies de l'information et de communication (PTIC), Zohra Dourdour, a insisté lundi à Tlemcen sur le raccordement de toutes les écoles primaires de la wilaya au réseau de téléphone avant fin 2014.

Présidant une séance de travail avec les cadres de son secteur, en présence des autorités locales, la ministre a souligné que 136 écoles primaires seulement sur un total de 478 dans la wilaya disposent d'un téléphone. Considérant cette couverture de faible, elle a exhorté les responsables à fournir davantage d'efforts pour combler ce déficit dans de brefs délais.

Après avoir suivi le rapport sur la situation du secteur dans la wilaya, Mme Dourdour a exprimé sa satisfaction quant à la couverture au réseau internet, tout en signalant que Tlemcen

est considérée comme une wilaya pilote en matière d'introduction de la 4G (quatrième génération) avec la réalisation de 8 stations d'extension de ce service permettant de nouvelles offres aux clients, l'augmentation du débit internet et des prestations modernes. Elle a fait savoir, dans ce sens, que de nombreuses wilayas ne sont pas parvenues à réaliser deux stations de 4G, ajoutant qu'Algérie Télécom oeuvre à trouver des solutions pour développer le réseau MSAN et la technologie de la 4G pour le téléphone fixe, tout en évoquant les grands chantiers ouverts pour le raccordement au réseau de fibres optiques. La ministre a visité la recette principale de la poste au chef-lieu de wilaya où elle a mis l'accent sur les efforts déployés par les autorités locales qui ont permis de réaliser un bond qua-

litatif et quantitatif en matière de télécommunications.

Mme Dourdour a affirmé également que la wilaya de Tlemcen dispose d'un important réseau de télécommunications permettant aux bureaux de poste d'en bénéficier et d'améliorer leurs prestations.

Lors de sa visite aux sièges des trois opérateurs de téléphonie mobile, la ministre a exprimé sa satisfaction quant à la couverture dans ce domaine variant entre 90 à 95 %.

En inspectant l'école régionale de la poste, Mme Dourdour a mis l'accent sur l'importance de la formation continue de tous les agents amenés à s'adapter à l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les responsables de l'école ont suggéré la possibilité pour cet établissement d'accueillir un plus grand nombre

d'étudiants issus de 17 wilayas dans l'ouest du pays. Par ailleurs, la ministre a visité l'entreprise "Sitel" pour la fabrication d'équipements de télécommunication, implantée dans la zone industrielle de Chetouane, avant de s'enquérir d'un rapport sur la situation de cette société qui traverse une conjoncture difficile faute de marchés.

Créée en partenariat avec la société Ericson, cette entreprise propose des produits électroniques nouveaux dont le compteur électronique utilisé dans le pré-versement en alimentation en énergie électrique, en plus de 250.000 modems d'internet par an et des câbles industriels d'automobiles. A Remchi, Mme Dourdour a inauguré une agence commerciale de télécommunications pour plus de 31.000 abonnés de dix communes.

Farid G.

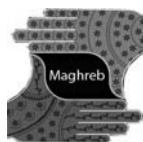
Mascara

Création de plus de 3 000 emplois en 2014

PAS MOINS de 3 175 postes d'emploi ont été créés durant les dix premiers mois de l'année en cours à Mascara, dans cadre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'antenne de wilaya de ce dispositif. Dans ce cadre, 2 241 jeunes ont bénéficié de crédits sans intérêts de 40 000 à 100 000 DA pour l'acquisition de matières premières, soit un montant global de 93 millions DA, a indiqué Abdelkader

Bouhammar, soulignant que l'antenne de l'Angem de Mascara a dépassé les objectifs annuels estimés à 2 200 crédits. En outre, 467 projets d'acquisition de matériels au titre du financement triangulaire (Angem, banques, bénéficiaire) ont été financés. La contribution de cette agence étant de 117 millions DA, a-t-il ajouté. L'antenne de Mascara de l'Angem a créé, depuis 2011, 11 370 emplois dans les domaines des services, de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce. Par ailleurs, 651 jeunes versés dans le domaine des services ont suivi une session de formation sur les modalités de création et de gestion d'une micro-entreprise, selon la même source.

Walid F.



Tunisie

Quatre candidats se sont retirés de la course à la présidentielle

■ Les causes de ces retraits s'expliquent par les mauvais résultats obtenus lors des élections législatives, organisées le 26 octobre dernier, pour certains, et par le climat malsain de la campagne électorale qui prend fin ce vendredi, pour d'autres...

Par Zaid H. /APS

En annonçant, lundi, leur retrait de l'élection présidentielle, les candidats indépendants Nouredine Hached et Mustapha Kamel Nabli ont porté à 4 le nombre des prétendants au palais de Carthage ayant abandonné la course, après le retrait de Abderrahim Zouari (mouvement destourien) et Mohamed Hamdi (alliance démocratique). Quelque 27 prétendants ont présenté, rappelons-le, leurs candidatures à cette première élection présidentielle depuis l'avènement de la révolution, pré-

cedée le 26 octobre dernier par des législatives ayant changé le paysage politique tunisien engendré par les élections du 23 octobre 2011. Toutefois, ces retraits ne peuvent être pris en considération étant donné que la loi organique relative aux élections et au référendum stipule, dans son article 49, qu'en cas de retrait de l'un des candidats au premier tour, après l'annonce définitive des noms des candidats retenus ou de l'un des candidats qualifiés au second tour, ce retrait ne peut être pris en compte dans aucun des deux tours. Les causes de ces retraits s'expliquent par les



Ph. : DR

mauvais résultats obtenus lors des élections législatives, organisées le 26 octobre dernier, pour certains, et par le climat malsain

de la campagne électorale qui prend fin ce vendredi, pour d'autres. Justifiant son retrait de la course pour la présidence, Mustapha Kamel Nabli a dénoncé un climat tendu similaire à celui de 2012 et 2013 et «marqué par l'ascension de la violence et du terrorisme». «Cette ambiance ne permet pas au peuple de choisir son futur président en toute sérénité», selon lui. De son côté, Nouredine Hached a estimé que la bipolarisation représente «un danger pour la Tunisie», se disant pessimiste quant aux cinq prochaines années. Pour sa part,

Abderrahim Zouari a annoncé son retrait le 30 octobre dernier, indiquant que son parti a entériné sa décision au vu du nouveau paysage politique tunisien. A noter que le mouvement destourien avait annoncé, au début du mois en cours son soutien au candidat de Nidaa Tounes Béji Caied Essebsi. Mohamed Hamdi, candidat de l'Alliance démocratique a, quant à lui, motivé son retrait par les résultats négatifs obtenus par son parti aux dernières législatives, à savoir un seul siège à l'Assemblée des représentants du peuple. Z. H. /APS

Quatre mosquées échappent au contrôle du ministère

«SEULES QUATRE mosquées demeurent hors de contrôle», a déclaré lundi le ministre des Affaires religieuses, Mounir Tlili, présidant une réunion des prédicateurs régionaux, au siège du ministère à la Kasbah. Selon un communiqué de presse du département, Tlili a salué le rendement des prédicateurs durant la période électorale, leur souci de l'impartialité et leur rôle agissant dans la récupération des mosquées qui échappaient au contrôle du ministère, lesquelles sont passées, en l'espace de dix mois, de 149 mosquées à seulement quatre.

Lors de cette réunion à laquelle ont assisté des représentants du syndicat de base des prédicateurs, Tlili a évoqué le projet de loi relatif à l'inspection, appelant à son adéquation avec les attentes des prédicateurs et à la poursuite de l'action de création de directions régionales facilitant la mission des cadres religieux. Il a, par ailleurs, souligné le souci du ministère de réactiver le statut de prédicateur en clarifiant sa mission et ses devoirs.

Maroc

Deux ONG marocaines boudent un forum des droits de l'Homme à Marrakech

Deux ONG marocaines ont annoncé lundi leur décision de boycotter un Forum mondial des droits de l'Homme prévu à la fin du mois à Marrakech (sud), déplorant «les entraves» des autorités aux activités associatives dans le pays.

Dans un communiqué cité par l'AFP, l'Association marocaine des droits humains (AMDH, indépendante), une des principales ONG marocaine dans ce domaine, a indiqué avoir décidé de «boycotter tous les travaux du Forum mondial», qui se déroulera du 27 au 30 novembre.

L'AMDH a annoncé cette décision au lendemain d'une manifestation organisée devant le Parlement à Rabat pour dénoncer une «interdiction systématique» de ses activi-

tés. Dimanche, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Rabat pour dénoncer les «entraves» aux activités de certaines organisations de droits de l'Homme au Maroc, appelant les autorités à mettre un terme à «l'escalade des interdictions». En marge de la manifestation, le président de l'AMDH, Ahmed el Haij, avait affirmé que «la situation que nous endurons ne nous paraît pas compatible avec une participation» au Forum de Marrakech.

Une autre ONG locale, la «Ligue marocaine de défense des droits humains» (LMDDH), a également annoncé dans un communiqué distinct «l'annulation de sa participation au Forum» de Marrakech. La LMDDH a déploré l'absence d'un «climat de

confiance» et les «entraves» à l'organisation d'activités associatives dans «des espaces publics». Réagissant dimanche aux critiques, le porte-parole du gouvernement, Mustapha Khalfi, a souligné que les autorités marocaines ne mènent «aucune offensive contre les organisations de droits de l'Homme». L'organisation de défense des droits de l'Homme, Human Rights Watch (HRW) avait appelé début novembre le Maroc à «arrêter d'entraver arbitrairement les activités pacifiques des organisations indépendantes de défense des droits humains» et à «mettre fin à toutes les restrictions arbitraires sur les rassemblements organisés par ses propres militants».

Ahmed S.

Libye

Au moins 122 migrants secourus par la marine portugaise

Un navire de la marine portugaise, qui participe à l'opération européenne Triton, a secouru lundi 122 migrants qui tentaient de rejoindre l'Italie sur une embarcation de fortune, à 65 miles des côtes libyennes, ont annoncé les autorités portugaises.

«Les migrants, de plusieurs nationalités, qui naviguaient dans une embarcation en bois,

ont été secourus en raison des conditions de mer difficiles», a déclaré un porte-parole du ministère portugais de la Défense, cité par l'AFP.

Les personnes secourues ont été transférées sur un navire italien qui devait les conduire au centre d'accueil de l'île sicilienne de Lampedusa, a-t-il ajouté.

Vendredi dernier, un navire de la marine portugaise avait

déjà porté secours à 201 migrants qui tentaient également de se rendre en Italie sur une embarcation en bois, à environ 40 miles des côtes libyennes.

L'opération Triton de l'Union européenne (UE) a remplacé ce mois-ci, celle de la Marine italienne, Mare Nostrum qui avait été lancée après la catastrophe maritime de Lampedusa en

octobre 2013, dans laquelle 366 migrants avaient péri.

Lancée début novembre, Triton est une autre opération navale aux frontières de l'Europe qui sera soutenue par huit pays, à savoir la France, l'Espagne, la Finlande, le Portugal, l'Islande, les Pays-Bas, la Lituanie et Malte.

R.M.

Mauritanie Premier pays au monde touché par l'esclavage moderne, selon Walk Free

LA MAURITANIE occupe la tête du classement des pays où l'esclavage moderne est pratiqué, ont révélé lundi les résultats de l'enquête annuelle de Walk Free, la fondation australienne de défense des droits de l'Homme. Selon l'enquête menée dans 167 pays, 155 600 personnes soit 4% de la population sont victimes l'esclavage moderne qui est un phénomène «héréditaire» et «enraciné dans la société mauritanienne». Walk Free regrette une défaillance délibérée et systématique du gouvernement à faire respecter les dispositions de loi, ce qui fait que l'exploitation des citoyens continue malgré une législation pour traiter l'esclavage moderne. Le rapport doute de l'existence réelle de la cour criminalisant l'esclavage qui n'a traité aucun cas depuis sa création et s'interroge sur l'efficacité de l'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté qui selon l'ONG, n'a pas encore mené d'activités. H.M./Agence



Assassinat de Peter Kassig par l'EI

A part un Français, les bourreaux restent à identifier

■ Les enquêtes se poursuivaient mardi dans plusieurs pays européens et asiatiques pour identifier les combattants du groupe État islamique (EI) qui ont décapité à visage découvert 18 soldats syriens, au lendemain de la mise en cause d'un jeune Français.

Par Ali O.

Paris étudiait l'implication d'un second Français qui apparaîtrait sur la vidéo d'exécution diffusée dimanche, dans laquelle l'EI a également revendiqué la décapitation de l'otage américain Peter Kassig.

C'est une «possibilité», a déclaré le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. «Nous procédons à des expertises et des analyses qui nous permettront de confirmer ou pas», a-t-il ajouté, en précisant que son nom serait dévoilé si c'était le cas. La justice française a déjà formellement confirmé la présence, parmi les bourreaux, de Maxime Hauchard, 22 ans et originaire de Normandie (nord-ouest). Ce converti à l'islam serait «parti en Syrie en août 2013 après un séjour en Mauritanie en 2012», selon Cazeneuve.

Parmi les 17 autres combattants apparaissant dans la vidéo, aucun d'entre eux n'a jusqu'à présent été formellement identifié. Certains d'entre eux ont un type occidental ou asiatique.

«Le fait que les visages des exécuteurs soient reconnaissables montre clairement leurs nationalités différentes, ce qui est une manière d'illustrer la composition internationale du groupe», a estimé Aymenn



PH. > D. R.

al-Tamimi, membre du Forum Moyen-Orient et expert des groupes jihadistes.

Evoquant le cas des deux Français, François Hollande a fustigé mardi une «espèce de voyeurisme de la barbarie». Pour le chef de l'État français, l'EI cherche à «créer un effet d'horreur» avec ce message : «Voyez (...) de quoi vos éventuels ressortissants seraient capables.»

La vidéo semble en outre montrer le Britannique surnommé «Jihadi John» par les médias britanniques, qui apparaît masqué avec, à ses pieds, la tête décapitée de Peter Kassig.

Cet homme ayant un fort accent de la banlieue de Londres est considéré comme l'assassin présumé de James Foley et Steven Sotloff, les deux journalistes américains décapités depuis la mi-août avec les humanitaires britanniques Alan Henning et David Haines.

Aux États-Unis, les parents de Peter Kassig ont déclaré hier vouloir tenter de «pardonner», appelant à «laisser à notre famille le temps de se recueillir, pleurer» et «porter le deuil dans la prière».

«Que cela soit bien clair : nous ne sommes pas intimidés», a lancé le secrétaire d'État américain John Kerry. Evoquant «une bataille entre

la civilisation et la barbarie», il a appelé les partenaires des États-Unis à intensifier leur lutte contre les jihadistes.

Le président américain Barack Obama, qui a dénoncé avec force cette exécution, a ordonné un réexamen complet des procédures en cas de prises d'otages «terroristes à l'étranger».

Cet examen se concentrera «sur l'engagement des familles, la récolte de renseignements et les politiques d'engagement diplomatique», a expliqué la sous-secrétaire à la Défense Christine Wormuth dans une lettre du Pentagone rendue publique hier.

Contrairement à de nombreux autres pays, les États-Unis refusent le paiement de rançons en échange de la libération d'otages.

Les parents de James Foley étaient notamment allés à l'encon-

tre de cette règle en commençant à lever des fonds pour payer une rançon, mais des responsables leur avaient fait comprendre que la loi leur interdirait de payer les preneurs d'otages.

La famille de Sotloff s'était aussi entendue dire qu'elle encourait des poursuites si elle agissait ainsi.

L'intransigeance de Washington n'est pas partagée par certains alliés européens, dont plusieurs auraient secrètement payé des millions de dollars pour faire libérer leurs otages, certains retenus par l'EI.

Le meurtre de Peter Kassig intervient quelques jours après l'annonce par Obama d'une «nouvelle étape» en Irak avec l'envoi de 1 500 conseillers supplémentaires qui porteront à 3 100 le contingent américain.

Excluant le déploiement de troupes au sol, les États-Unis et leurs alliés de la coalition ont récemment augmenté la fréquence de leurs raids aériens. Ils ont ainsi aidé les forces irakiennes à reprendre Baiji, dans le nord, et à desserrer l'étau sur la principale raffinerie du pays, située à proximité.

Selon un haut-gradé irakien, l'armée a fait de Tikrit, ville tenue par l'EI située entre Baghdad au sud et Baiji au nord, sa prochaine cible.

La reine Rania de Jordanie a lancé mardi un vibrant appel au monde arabe pour qu'il ne laisse pas le champ libre aux islamistes extrémistes qui projettent une image très négative du Moyen-Orient et de l'islam.

«Notre silence est le plus grand cadeau» offert à l'EI et «nous sommes complices de leur succès» en termes d'image, a déclaré la reine à Abou Dhabi.

A. O.



Points chauds

Abrogation

Par Fouzia Mahmoudi

La loi du Mariage pour Tous, avancée et soutenue par les socialistes et l'une des grandes promesses électorales de François Hollande, continue plus d'un an après sa votation de déchirer la droite. Et alors que dans de nombreux autres pays européens se sont parfois des gouvernements de droite qui ont poussé cette loi à être voté, en France l'UMP n'arrive pas à se mettre d'accord. Aujourd'hui d'ailleurs deux camps semblent s'être mis en place, celui qui soutient l'abrogation et celui qui soutient le maintien d'une loi votée légitimement. Or, le choix le plus difficile à faire entre ces deux camps revient aux candidats de la présidence de l'UMP qui se doivent de choisir un camp sans pour autant froisser la base des militants qui devra voter pour leur nouveau dirigeant à la fin du mois. Et si Hervé Mariton et Nicolas Sarkozy, ont visiblement choisi la voie du reniement de cette loi, Bruno Le Maire est le seul à avoir choisi de proposer une simple «réécriture» pour renforcer certaines revendications de la droite. La décision de Sarkozy de soutenir une abrogation est certainement celle qui a suscité le plus de réactions. Nathalie Kosciusko-Morizet a ainsi assuré qu'une abrogation n'était «ni souhaitable ni possible». Interrogée sur les propos de l'ancien chef de l'État, celle qui fut sa porte-parole de campagne en 2012 a répondu : «Je ne suis pas du tout d'accord avec cette orientation.» La chef de file de la droite parisienne estime en outre que l'abrogation de cette loi ne serait «pas possible, car le Conseil constitutionnel a une jurisprudence constante sur la question : il ne revient pas sur des nouveaux droits qui ont été donnés». Alain Juppé, candidat à la primaire à droite, a pour sa part estimé qu'abroger la loi Taubira sur le mariage homosexuel n'était «pas une bonne idée», mais qu'elle mériterait d'être clarifiée sur le recours à la procréation médicalement assistée (PMA) pour les couples de même sexe. «Je crois que dans l'évolution de nos sociétés, nous avons franchi une étape, l'idée que deux personnes du même sexe peuvent s'aimer et donc demander à bénéficier d'un statut officiel, le mariage (...). Cette aspiration-là fait partie des acquis et on ne reviendra pas dessus.» Du côté des soutiens à l'ancien président, le maire du Puy-en-Velay, Laurent Wauquiez estime, dans un entretien à paraître mardi 18 novembre dans le Figaro, que la position de son candidat à la tête de l'UMP était «mûrement réfléchi» : «Pour avoir échangé plusieurs fois avec lui sur ce sujet, je peux témoigner que sa position est mûrement réfléchi. Son raisonnement est cohérent : oui au fait de reconnaître et de protéger l'amour au sein des couples homosexuels, non au fait de détruire la conception même de la famille, qu'il veut au contraire protéger. Il n'y a pas de droit à l'enfant.» Les militants UMP semblent pour leur part partager les vus du camp de l'abrogation et devraient ainsi avoir une raison de plus pour porter Sarkozy à la tête de leur parti à la fin de ce mois, alors même que ce dernier avait toujours affirmé avant cette semaine qu'il estimait que de nombreux autres problèmes, bien plus importants devaient avoir la priorité au sein de l'UMP.

F. M.

Terrorisme

Preuve de vie de l'otage français Serge Lazarevic

Serge Lazarevic, dernier otage français détenu dans le monde, apparaît dans une vidéo du groupe islamiste Aqmi, dont l'Élysée a confirmé «l'authenticité» et qui constitue une «preuve de vie attendue» depuis plusieurs mois.

Barbe fournie, bonnet noir, tunique grise : dans cette séquence de moins quatre minutes, Serge Lazarevic est filmé dans l'habacle d'un pick-up. Il déclare en français être malade et estime que sa vie est en danger.

Il ne donne aucune indication concernant la date à laquelle il a été filmé, mais dans la même vidéo, diffusée hier par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), apparaît un homme qui se présente, en anglais, comme l'otage néerlandais Sjaak Rijke. Il parle d'un enregistrement du 26 septembre, après son 1 000^e jour de détention. Lazarevic, enlevé le 24 novembre 2011, est lui détenu depuis 1 090 jours. L'Élysée a confirmé hier soir «l'authenticité» de cette vidéo, qui constitue une

«preuve de vie récente attendue depuis longtemps».

La fille de l'otage français, Diane Lazarevic, s'est déclarée mardi matin «très choquée» par cette vidéo, «très violente».

«C'est très éprouvant de le voir très amaigri, affaibli. Il dit qu'il est malade. Ce qui peut m'inquiéter, c'est qu'il parle de ses reins. L'eau n'est pas bonne là-bas», a expliqué sur RTL.

La fille de l'otage a exhorté François Hollande à «mettre les bouchées doubles» pour obtenir la libération de son père «le plus vite possible», «pour Noël», espère-t-elle. Elle doit, a-t-elle dit, être reçue «dans les prochains jours» à l'Élysée.

«Pourquoi cette vidéo?», s'est interrogé le président François Hollande, informé de ce développement dans l'avion qui le conduisait mardi de Nouvelle-Calédonie à Sydney (Australie), dans le cadre de sa tournée dans le Pacifique. «Est-ce pour participer à cette espèce de montée dans l'extrême horreur, comme en Syrie? Ou veulent-ils

rappeler qu'ils détiennent ces deux personnes pour souligner leur valeur?», a poursuivi le chef de l'État.

Le président a confirmé que jusqu'à la diffusion de cet enregistrement, les dernières preuves de vie de Serge Lazarevic remontaient «au printemps».

Serge Lazarevic était alors apparu dans une vidéo diffusée le 3 juin par une chaîne basée à Dubaï, donnant la date du 13 mai 2014. Flanqué de deux hommes encagoulés, il avait exhorté le président Hollande à œuvrer à sa libération. L'otage saluait sa famille et ses proches.

Diane Lazarevic s'était alors dit «rassurée» par ces images de son père, qui «a toujours été un roc», avait-elle souligné.

Depuis l'aéroport de Nouméa, Hollande a jugé qu'il s'agissait de «créer un effet d'horreur».

Le président a fustigé «cette espèce de voyeurisme de la barbarie», s'inquiétant des effets de ce type de vidéos sur certains jeunes.



Festival international de danse contemporaine

Des spectacles de haut niveau... et un public nombreux

■ La sixième édition du festival international de danse contemporaine est marquée par des spectacles de haut niveau. Les troupes qui participent à cette édition gratifient chaque soir le public avec des prestations de qualité. D'ailleurs, c'est ce qui attire un grand nombre de public à la salle du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.

Par Abia Selles

Des troupes d'Algérie, de Grèce, du Burkina Faso et de Chine se sont produites lundi soir au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), dans le cadre du sixième Festival international de danse contemporaine (FCIDC), placé sous le signe du rapprochement et de l'amitié entre les peuples. La qualité des spectacles de cette édition attire chaque soir un public nombreux de toutes les tranches d'âges.

D'abord, la formation algérienne, «Duo nuance» qui a ouvert la soirée avec «L'ombre et la réalité», une chorégraphie conçue et rendue par Hennani Aissa et Salhi Nadjib dans les étirements d'un dialogue entre une triste réalité face à ses propres travers, soutenu par une musique au ton mélancolique, composée par le duo.

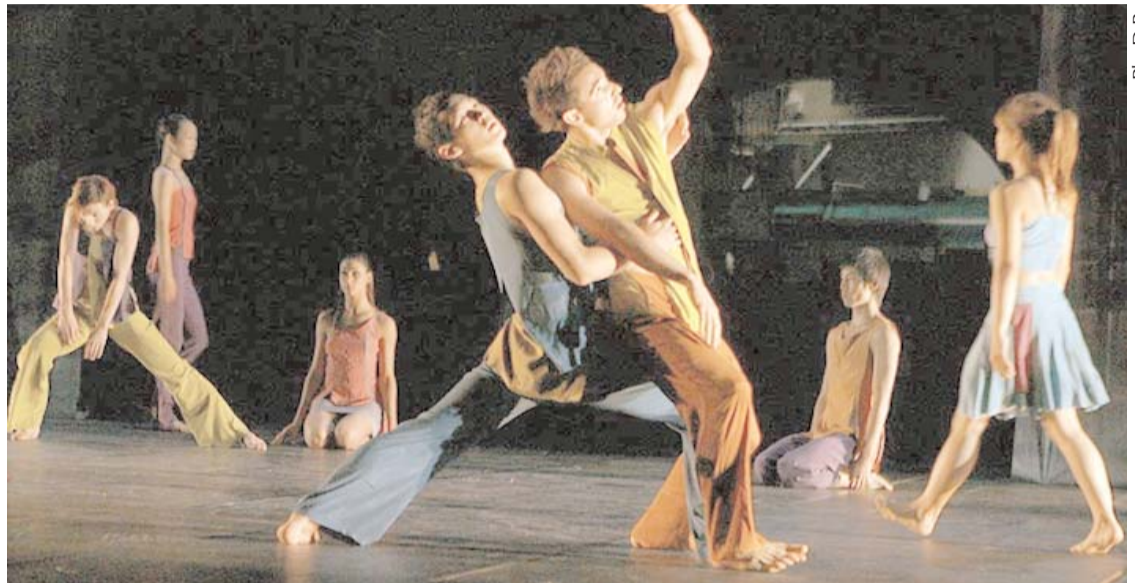
La Grèce, avec «Proxima Dance Compagny» a présenté «A Solo for an Harp, a woman and a deer», une chorégraphie

de Maria Koliopoulou qui s'investit depuis un moment dans des recherches pour mieux connaître le corps, porteur d'un message vivant.

Le Burkina Faso, présent au festival avec la troupe «Yam-Ka-Ni» (qui signifie dans la langue nationale «Moore», «La sagesse est partout») est entré en compétition avec «Macardey», un spectacle dédié à l'enfance abandonnée, «errant dans les rues sans foyer ni ressources».

Deux danseurs, deux musiciens et une ballerine, Sali Sanou ont plaidé la cause des enfants par le mouvement et le geste mettant à nu la cruauté des sociétés en Afrique en particulier. Le ballet «Dream Team» de Tizi Ouzou a ensuite présenté «Qu'il pleuve», une chorégraphie autour du thème de la pluie réunissant quatre jeunes ballerines qui se sont surpassées dans la grâce du mouvement et la finesse du geste.

Sur un fond musical rythmé, Sara, Rima, Yasmine et Lamia, utilisant le parapluie comme



Ph. D.R.

accessoire, ont tenté, durant un quart d'heure, d'expliquer l'influence de la pluie sur l'humeur de l'individu, dans une chorégraphie pleine, aux figures variées.

La troupe, «Dance College of Changhaï Theatre Academy» de Chine, dernière à se présenter devant le public de l'espace Mustapha-Kateb du TNA, a pro-

posé un spectacle où la précision du geste a densifié la profondeur du message.

Autour de l'amour, de la noblesse des sentiments et de l'exemplarité, trois ballerines et autant de danseurs, soutenus par trois musiciennes et un soliste, aux instruments traditionnels ont présenté une belle fresque

aux couleurs et aux parfums de la Chine.

Le public, intéressé et de plus en plus nombreux, a longtemps applaudi les artistes, déplorant le manque de programmation de ces spectacles dans les grandes villes du pays ainsi que dans les universités.

A. S.

Salon du livre et du multimédia amazighs à Bouira

Plusieurs activités attirent le public

Plusieurs activités culturelles et littéraires ont marqué, lundi, la troisième journée du 9^e salon du livre et du multimédia amazighs, ouvert depuis samedi à la maison de la culture Ali-Zaâmour de Bouira avec la participation de 200 exposants entre auteurs et éditeurs issus de différentes wilayas du pays.

La manifestation a été caractérisée notamment par la démonstration de certains projets multimédias proposés par des chercheurs et enseignants de Tamazight relevant du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organisateur de l'évènement, qui enregistre une affluence importante de visiteurs depuis son ouverture.

Parmi ces projets figurent notamment celui présenté par le professeur, Mohand Oulhadj Laced, de l'université d'Alger, portant sur la création d'un pôle



de documentation amazighe numérique. Dans ce projet, l'auteur propose la mise en place d'un pôle de documentation amazighe pour une bibliothèque numérique et un dictionnaire électronique de la langue amazighe alliant le son et l'image. «Les prolongements de ce travail sont multiples et le projet est basé

notamment sur une opération d'anthropologie d'urgence pour la collecte et l'inventaire de la culture immatérielle amazighe et sur l'unification des lexiques amazighs, ainsi que les perspectives de spécialisation des dictionnaires», a expliqué le professeur Laced. Par ailleurs, une séance thématique autour du

thème «Eléments pour une problématique d'évaluation de la production livresque en tamazight en Algérie» axée sur des approches bibliométriques et scientométriques est présentée par son auteur et chercheur Mehenni Akbal de l'université d'Alger.

Dans sa communication, l'auteur a souligné notamment l'importance de la production croissante qu'a pris le livre amazigh dans le pays et ce, malgré les différentes contraintes que rencontrent souvent les auteurs dans le domaine de l'édition et de la distribution, ainsi que le manque de moyens financiers.

D'ailleurs des dizaines de nouveaux titres et manuscrits ont été proposés récemment au HCA en vue de les étudier avant de les éditer.

Un café littéraire a été organisé autour de l'œuvre de l'auteur

re Bahia Amellal intitulée «La Ruche de Kabylie».

Pour la même occasion, la fiction historique «Fadhma N'Soumer», du réalisateur algérien Belkacem Hadjadj, consacrée à l'héroïne populaire de la résistance en Kabylie durant les premières décennies de la colonisation française, a été projetée aux visiteurs au niveau de la salle de conférences de la maison de la culture.

F. H.

Agenda culturel

Galerie d'Arts Asselah-Hocine

Jusqu'au 20 novembre : Exposition de peinture de l'artiste Lamine Azzouzi.

Musée national des Beaux-Arts

Jusqu'au 22 novembre : Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

Palais de la culture

Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Théâtre national Algérien

Mahieddine-Bachtarzi
Jusqu'au 22 novembre à 19h : Festival culturel international de la danse contemporaine.

Salle Ibn Khaldoun

Mardi 18 novembre à 15h : Projection du film documentaire OAS, organisation terroriste de Ramdane Leftini

Samedi 22 novembre à 15h : Projection du film Zabana de Saïd Ould Khelifa. L'accès aux projections est gratuit.

Prévu pour le 22 novembre
Un spectacle de rue à Alger

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation contre les violences faites aux femmes nommée «Berkana Mel 3onf», le collectif d'Alger appelle les citoyens et artistes à se rendre à un spectacle de rue, prévu le 22 du mois de novembre courant à partir de 13h au niveau de la Grande Poste. Musiciens, peintres, dessinateurs, artistes de tout bord et simples curieux sont invités à venir et à occuper l'espace.

Une stratégie pour le développement du secteur

Le projet de loi sur le livre exposé à l'APN

La ministre de la Culture Nadia Labidi a présenté lundi à Alger devant la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) un exposé sur le projet de loi relatif aux activités et au marché du livre, indique un communiqué de l'APN.

La ministre a souligné dans son exposé que le projet de loi en question avait pour objectif «l'élaboration d'une stratégie

effective pour le développement du secteur du livre et la mise en place d'un cadre législatif pour l'encadrement des activités liées à la production et à la distribution du livre».

M^{me} Labidi a mis l'accent sur l'importante mise en place des mécanismes pour réguler le marché du livre et réaliser un équilibre entre les différents acteurs concernés.

Elle a également appelé à l'adoption de politiques effi-

cientes en matière de soutien et de promotion du livre et de la lecture.

Ces politiques prévoient en outre l'organisation et la vente du livre numérique, la disponibilité du livre sur l'ensemble du territoire national, le développement des méthodes d'accès au livre scientifique et technique et enfin le soutien aux écrivains algériens.

L. B.

Coup-franc direct



Les entraîneurs, ces mercenaires

Par Anouar M.

Même si le fait que les dirigeants de certains clubs ont trop usé et abusé de leurs prérogatives pour destituer certains techniciens sous pression de la rue, n'empêche que certains de ces mêmes techniciens se sont révélés de véritables mercenaires, eux qui trouvent tout de suite des clubs palliatifs et surtout d'autres dirigeants qu'ils déplument en exigeant des sommes faramineuses en guise de salaires. C'est maintenant avéré, et cela a été confirmé par certains de leurs collègues, des entraîneurs ont montré que seul l'argent qui les intéresse sinon comment expliquer le fait qu'ils trouvent tout de suite «une nouvelle victime». Un cas frappant, celui qui a été limogé tout récemment par un club parce qu'il avait perdu face à une équipe et qui l'a tout de suite enrôlé, alors qu'on lui reprochait le fait qu'il n'était pas concentré sur son sujet. Qu'est-ce qui pousse ces dirigeants donc à opter pour ce genre de techniciens. C'est simple, des dirigeants pensent qu'il serait plus intelligent de choisir un entraîneur qui a un nom sur la scène pour éviter les foudres de leurs supporters qui n'accepteront pas de mettre à la tête de leur équipe, un coach inconnu au bataillon. Tout le monde est donc complice dans cette affaire et surtout tout le monde se sucre sur le dos du pauvre contribuable.

A. M.

Ligue 1 Mobilis (Mise à jour) ESS-MCA, mardi 25 novembre à 18h

Le match en retard de la huitième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, entre l'ES Sétif et le MC Alger aura lieu le mardi 25 novembre à 18h00 au stade du 8-mai-1945 à Sétif, a indiqué lundi la LFP. Cette rencontre avait été reportée en raison de la finale de la Ligue des champions d'Afrique remportée par l'ES Sétif. A l'issue de la 10^e journée, l'ESS occupe provisoirement la 13^e place en Championnat avec 11 points et deux matches en moins, tandis que le MC Alger est logé à la 15^e et avant-dernière place



(9 pts) et un match en retard à disputer. La 11^e journée de L1 Mobilis se déroulera les 21 et 22 novembre et sera marquée par deux affiches alléchantes : MC Alger - USM Alger et MO Béjaïa - JS Kabylie.

FC Valence Feghouli espère prolonger



L'international algérien de football, Sofiane Feghouli, lié à son club actuel, le FC Valence, jusqu'en 2016, a confié à un média espagnol, juste avant son départ au Mali, qu'il voudrait bien prolonger son contrat, car se sentant «parfaitement bien» au sein de cette équipe. «Valence est un très grand club en Espagne et très peu d'équipes peuvent se targuer d'être meilleures que lui. Donc, je ne vois pas pourquoi je chercherais à partir. Bien au contraire, je voudrais rester plus longtemps et gagner des titres»

a déclaré le meneur de jeu de 24 ans à SuperDeporte. Feghouli se trouve actuellement à Bamako, en compagnie de ses coéquipiers de la sélection algérienne, en prévision du choc de la 6^e et dernière journée des qualifications pour la CAN-2015 face au Mali. Le natif de Levallois-Perret a confié, dans le même entretien, que le club dont il est fan, ce n'est pas le Paris Saint-Germain, mais plutôt le représentant de sa ville natale, le Red Star «qui évoluait en Ligue 2». «Dans le championnat d'élite, j'avais une nette préférence pour l'Olympique de Marseille, car il y avait de très grands joueurs, venus des quatre coins du monde» a-t-il encore confié. Malgré son jeune âge, Feghouli fait déjà partie des cadres de la sélection algérienne, dont il est l'actuel N.10.

Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball L'Algérie sera représentée par le GSP et le CRBDB

Les clubs algériens de basket-ball du GS Pétroliers et du CRB Dar El-Beïda (messieurs) prendront part à un tournoi, du 24 novembre au 6 décembre à Radès (Tunisie), qui sera qualificatif à la Coupe d'Afrique des clubs champions, prévue également en Tunisie avant la fin de l'année 2014. Les deux représentants algériens figurent dans la poule de la Zone 1, regroupant les pays du Maghreb, à savoir la Tunisie, le Maroc et la Libye, selon la Fédération algérienne de basket-ball (FAB). La coupe d'Afrique des clubs champions est une compétition annuelle organisée par la branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA Afrique), réunissant les clubs africains ayant remporté leurs championnats respectifs. La pré-



cédente édition, disputée en 2013, a été remportée par le club angolais de Primeiro de Agosto face aux Tunisiens de l'Etoile sportive du Sahel. C'était le 9^e titre africain de Primeiro de Agosto depuis la création de cette compétition en 1972.

Eliminatoires de la CAN 2015/Mali-Algérie à 16h Les Verts pour un sans faute

La sélection nationale joue cet après-midi (16h) à Bamako face au Mali pour le compte de la 6^e et dernière journée des éliminatoires de la CAN 2015 avec l'espoir de remporter ce match qui s'annonce très difficile pour les Verts.

Par Anouar M.

En effet, les Aigles maliens ont un besoin pressant des points et feront donc tout pour empêcher les trois points qui leur permettront d'accompagner la sélection algérienne pour la phase finale de la CAN qui, faut-il le rappeler, se déroulera en Guinée équatoriale après le refus du Maroc de l'abriter, le temps lui étant imparti, c'est-à-dire au mois de janvier de l'année prochaine. Les Fennecs feront tout ce qui est en leur possible pour enregistrer un autre succès, qui leur permettra de terminer avec un sans faute, soit avec 18 points dans son escarcelle, ce qui serait un véritable exploit que les Verts n'ont jamais réussi. Ça sera aussi un nouveau record de succès successifs que tentera de battre le coach, Gourcuff, et qui battra le record de son co-citoyen, Lucien Leduc qu'il avait déjà égalé avec le



Les Verts veulent une 6^e victoire

dernier match remporté face à l'Ethiopie à Blida. Pour cette rencontre, le driver national compte faire des changements comme il l'a lui-même suggéré. «J'ai prévu des changements, une sorte de mélange entre l'ossature qui existe et ceux que je veux voir à l'œuvre, surtout que ce rendez-vous face au Mali intervient quatre jours après le match de l'Ethiopie (ndlr, victoire 3-1). Je dois d'abord voir comment les joueurs ont récupéré», a-t-il affirmé.

Ainsi, le changement pourrait toucher le poste de gardien de but, puisque M'bolhi sera absent, et le coach compte faire confiance à un

autre keeper que Zemmamouche. Il serait fort probable que Cédric, le portier du CSC soit titularisé pour ce match. «Avec la qualification déjà en poche, nous sommes plus décontractés à deux jours du match. Le Mali de par sa position actuelle va jouer le tout pour le tout, je m'attends donc à un match intense. Nous allons jouer le jeu jusqu'au bout, d'autant que cette rencontre constitue pour nous un bon test pour préparer la CAN. Notre objectif sera bien évidemment de gagner le match, malheureusement pour les Maliens, même s'ils ont la capacité de nous surprendre», a-t-il tenu à révéler.

A. M.

Les six derniers tickets distribués aujourd'hui

La sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football, prévue mercredi, livrera les noms des six derniers pays qualifiés pour la phase finale du tournoi prévue en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochains.

Dans le groupe A, l'Afrique du Sud (11 points) étant qualifiée, la deuxième place ira au Nigeria ou au Congo. Les Super Eagles qui restent sur une victoire en déplacement contre le Congo (2-0) sont bien placés pour aller défendre leur titre africain décroché en 2013 en Afrique du Sud contre le Burkina Faso.

Nigériens et Congolais ont le même nombre de points (7), mais les premiers sont favoris. Les hommes de Stephen Keshi accueilleront les Bafana Bafana et les Congolais se rendront à Khartoum pour défier le Soudan éliminé.

Dans le groupe B, la sélection algérienne est déjà qualifiée après un parcours sans faute (5 matches-5

victoires). Le deuxième ticket se jouera entre le Mali et le Malawi, lesquels partagent la deuxième place avec 6 pts. Le Mali n'aura pas d'autre alternative que la victoire face à l'Algérie à Bamako pour éviter une éventuelle surprise qui pourrait venir d'Addis Abeba où les Flames du Malawi joueront leur chance à fond contre l'Ethiopie. Dans le groupe C, les deux billets d'accès à la CAN-2015 sont allés au Burkina Faso (10 points) et au Gabon (9 points).

De son côté, le Cameroun a décroché la qualification, dans le groupe D. La deuxième place ira mercredi à la Côte d'Ivoire ou à la RD Congo. Les Ivoiriens (9 points) ont trois points d'avance sur les Congolais (6 points).

En cas de match nul avec le Cameroun, la Côte d'Ivoire va se qualifier. En cas de défaite de la Côte d'Ivoire et de la victoire de la RDC contre la Sierra Leone, les Congolais disputeront alors la phase finale de la CAN 2015. Dans le groupe E, le

Ghana (8 points), l'Ouganda (7 points), la Guinée (7 points) et le Togo (6 points), peuvent toutes aspirer encore à la qualification.

Le Ghana qui reste sur une défaite face à l'Ouganda (1-0) affrontera le Togo, humilié à Lomé par la Guinée (4-1) L'autre match mettra aux prises le Syli National du Guinée aux Crânes d'Ouganda. Dans le groupe F, le Cap Vert et la Zambie ont déjà validé leurs tickets tout comme la Tunisie et le Sénégal dans le groupe G.

Aux deux premières équipes de chaque groupe s'ajoutera le meilleur troisième des sept groupes. La Guinée Equatoriale, désignée in extremis hôte de la CAN 2015, est qualifiée d'office. Le tirage au sort de la CAN-2015 aura lieu le 3 décembre prochain à Malabo.

Les pays qualifiés : Algérie, Cap Vert, Tunisie, Afrique du Sud, Cameroun, Zambie, Burkina Faso, Gabon, Sénégal et Guinée équatoriale (pays hôte).

Trophée du meilleur joueur africain Belloumi soutient Brahimi

Le meneur de jeu algérien Yacine Brahimi est le plus indiqué pour remporter le titre du meilleur joueur africain de l'année 2014, en dépit de la rude concurrence à laquelle il fait face de la part de l'Ivoirien Yaya Touré, a estimé l'ancienne star des Verts et Ballon d'or africain en 1981, Lakhdar Belloumi.

«Je pense que Brahimi fait l'unanimité autour de lui. Il a beaucoup progressé depuis le Mondial-2014 et est monté en puissance depuis qu'il a rejoint le FC Porto (Portugal) lors de l'intersaison», a déclaré Belloumi à l'APS. Brahimi (24 ans) est nommé avec trois autres de ses coéquipiers en équipe nationale (Islam Slimani, Rais M'bolhi et Sofiane Feghouli)



pour le titre du meilleur joueur africain que décernera la Confédération africaine de football (CAF) le 8 janvier prochain à Lagos (Nigeria).

C'est la première fois que l'Algérie est représentée par autant de joueurs dans la liste des nominés pour le trophée en question. Belloumi et Rabah Madjer (1987) sont les deux seuls Algériens à avoir remporté ledit trophée. «Brahimi est un excellent joueur.

Ça fait très longtemps que la sélection algérienne n'a pas bénéficié d'un meneur de jeu aussi génial. Outre ses exploits individuels, il est devenu le véritable maître à jouer des Verts. Je suis vraiment très content pour lui et pour l'équipe nationale», s'est encore réjoui le légendaire N.10 de l'équipe nationale, ajoutant qu'il voyait en Brahimi son «digne héritier».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

JSK/ stade du 1er novembre

Des supporters brisent symboliquement le huis-clos

PLUS DE 1500 personnes ont brisé, hier mardi, le huis-clos leur club et qui frappe le stade du 1er novembre de Tizi Ouzou imposé depuis le décès tragique du joueur Albert Ebossé à l'appel du comité des supporters de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK). Les supporters se sont, dans un premier temps, rassemblés devant le même stade où les canaris étaient en séance d'entraînements avant de faire irruption dans les tribunes et saluer les joueurs. Ensuite une marche a été improvisée depuis le même stade jusqu'à la placette de l'ancienne mairie en empruntant la rue Lamali et le Boulevard Abane Ramdane en scandant des slogans appelant

à la levée des sanctions qui frappent leur club depuis ce match JSK-USMA à l'issue duquel le joueur Albert Ebossé était décédé, le 23 août dernier, après avoir été atteint d'un projectile, à savoir la disqualification du club Kabyle de la participation à des compétitions africaines pendant deux années par la confédération africaine de football (CAF) et huis-clos pour tous les matches disputés chez elle ou à l'extérieur pour une demie saison par la Fédération Algérienne Football (FAF). Par ailleurs, des commerçants ont partiellement suivi le mouvement de grève auquel, le comité des supporters de la JSK, fraîchement élu, a appelé pour hier. **HAMID.M**

Communication

Hamid Grine lance le système «Menos»

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a lancé, hier à Illizi, le système de communication «Menos», un réseau d'échange multimédia par satellite. La mise en place de ce support technologique moderne du monde de la communication entre dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à promouvoir les activités du secteur de la Communication dans cette wilaya, a indiqué le ministre, lors de son inspection du siège de la radio régionale d'Illizi, où ont été installés les équipements du système Menos. Illizi est ainsi la première wilaya à bénéficier de cette technologie qui sera par la suite

généralisée aux autres wilayas du pays, a assuré M. Grine qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Le système Menos (Multimedia Exchange Network Over Satellite), qui constitue un des systèmes les plus avancés en matière d'exploitation des technologies de communication par satellite, offre des avantages technologiques divers, dont des échanges radiophonique et télévisuel de haute qualité, a-t-on expliqué. Le ministre de la Communication poursuit sa visite de travail par l'inspection, au chef-lieu de la wilaya d'Illizi, d'autres structures relevant de son secteur d'activité. **APS**

El-Qods occupé

Le FPLP revendique l'attaque d'une synagogue

LE FRONT populaire de libération de la Palestine (FPLP) a revendiqué l'attaque perpétrée hier matin contre une synagogue de l'ouest d'El-Qods occupé, soulignant que cette opération «est une réponse aux attaques israéliennes contre la ville sainte et contre les Palestiniens». Le FPLP a déclaré dans un communiqué que les deux auteurs palestiniens de l'attaque étaient membres du mouvement et que «l'attaque était la réponse naturelle aux attaques israéliennes contre El-Qods et contre les Palestiniens». Rabah Muhana, un haut responsable du FPLP à Ghaza, a indiqué que les «Palestiniens devraient s'atteler à rendre l'occupation israélienne de nos territoires illégale en unissant nos efforts pour mettre fin aux divisions internes palestiniennes». Il a appelé à «intensifier la résistance armée ensemble en se concentrant sur la diplomatie palestinienne pour mettre fin à l'occupation et recouvrer les droits légitimes des Palestiniens». La présidence palestinienne avait dénoncé plus

tôt l'attaque de la synagogue, soulignant qu'elle «condamne tous les types d'attaques visant des civils, quels qu'en soient les auteurs». Cinq Israéliens ont été tués et huit autres blessés dans l'attaque de la synagogue, selon la police de l'occupation israélienne qui a annoncé avoir abattu les auteurs de cette opération. L'attaque est intervenue au surlendemain de ce que les Palestiniens ont dénoncé comme un «crime raciste», celui d'un chauffeur de bus palestinien, Youssef Ramouni, retrouvé pendu dans son dépôt d'El-Qods-Ouest dimanche soir. **Kamel L.**

Condoléances

Très affectées par le décès hier après-midi de notre confrère journaliste Amine Hammouche âgé de 42 ans du jeune indépendant de la wilaya de Béjaïa, suite à un accident vasculaire cérébral (AVC), l'Association des Journalistes-correspondants de la wilaya de Béjaïa (AJCB) et la corporation tout entière de la wilaya présentent à sa famille ses condoléances les plus sincères et les assurent de leur soutien total en cette douloureuse circonstance. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

BURKINA FASO UN PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DÉSIGNÉ



Loumis

Djalou@hotmail.com

Aéroport Ferhat-Abbas de Jijel

Simulation d'un crash d'avion

■ Cette simulation, d'une durée de 2 heures et demie, était destinée à «tester les capacités de réaction et éprouver l'efficacité d'intervention de la Protection civile et d'autres partenaires comme les services des transports et de la santé».

Hania F./APS

Un exercice de simulation de crash d'un avion a été effectué «avec succès», hier à l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel.

Selon le scénario de l'exercice, l'avion, de type ATR 42, en provenance d'Alger, se crashe sur la piste au moment de l'atterrissage, faisant un mort et huit blessés, évacués sur les hôpitaux de Taher et de Ziama Mansouriah, mobilisés pour la

circonstance. Cette simulation, d'une durée de 2 heures et demie, était destinée, selon le capitaine Salah Laâredj, chef du service de la prévention à la direction de la Protection civile, à «tester les capacités de réaction et éprouver l'efficacité d'intervention de la Protection civile et d'autres partenaires comme les services des transports et de la santé».

L'aéroport de Jijel a été ouvert au début des années 1980. Il n'accueillait alors que des aéro-

nefs de type Beechcraft King Air. Un premier vol par Boeing 737-600 Marseille-Jijel y a été officiellement inauguré à la fin du mois d'octobre dernier, quelques mois après l'achèvement des travaux de réhabilitation de la piste.

H. F./APS

Oued Alleug

Une famille sauvée d'une mort certaine par asphyxie

UNE FEMME âgée de 30 ans et ses jumeaux âgés de trois ans ont été sauvés, lundi soir, d'une mort certaine par asphyxie au monoxyde de carbone, dans la localité de Oued Alleug (Blida), grâce à une prompt intervention des éléments de la Protection civile, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué. Les pompiers sont intervenus aux environs de 19h, après avoir été sollicités par le père de cette famille, qui, en rentrant chez lui, a trouvé son épouse et ses deux enfants allongés et immobiles dans la salle de bains, a-t-on ajouté de même source, précisant que les victimes de ce énième cas d'inhalation du monoxyde de carbo-

ne «ont été sauvés de justesse». Les éléments de la Protection civile leur ont prodigué les premiers soins à domicile, avant de les transférer vers l'hôpital de Oued Alleug, a-t-on encore indiqué, ajoutant que la femme «était totalement inconsciente après avoir inhalé une grande quantité de gaz brûlé qui se dégageait du chauffe-bain». Suite à cet incident, la Protection civile réitère son appel à la vigilance en direction des citoyens, les incitant notamment à éviter de placer les chauffe-bains ou les bonbonnes de gaz butane dans les salles de bains ou les sanitaires et à prévoir des bouches d'aération. En cas d'asphyxie, il faut éviter de donner de médicament ou autre boisson à la victime et surtout de ne pas mettre du parfum ou autre produit contenant de l'alcool sur le nez, car ces gestes peuvent provoquer des complications dangereuses, préconise encore la Protection civile.

Safy T.

A l'échelle nationale 30 affaires criminelles traitées en octobre

LES BRIGADES criminelles de la Sûreté nationale ont traité en octobre trente affaires criminelles sur trente-quatre à l'échelle nationale, selon un bilan publié mardi par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les affaires d'homicide volontaire et coups et blessures entraînant la mort représentent 88,23% des affaires traitées en octobre. Tous les mis en cause ont été traduits devant les juridictions compétentes. Les enquêteurs de police ont élucidé dix-sept affaires d'homicide volontaire. Les investigations des éléments de la police judiciaire ont permis l'arrestation de vingt-trois individus impliqués et leur traduction devant la juridiction localement compétente qui a ordonné leur placement en détention provisoire. Par ailleurs, treize affaires de coups et blessures entraînant la mort ont été traitées. Les enquêtes ont permis l'arrestation de 15 individus impliqués et leur présentation devant les juridictions compétentes. Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a présidé récemment le lancement officiel d'une campagne mondiale initiée par l'Organisation internationale de police «Interpol» contre le crime, en partenariat avec la Fédération algérienne de football (FAF). **Salem K.**